



Apprendre | Réseauter | Réussir
Learn | Network | Succeed

ÉCOLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

ÉTATS FINANCIERS

(Non audités)

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2016 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de l'École de la fonction publique du Canada (l'École). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'École. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des *Comptes publics du Canada* et figurant dans le Rapport ministériel sur le rendement de l'École concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à la *Loi sur l'École de la fonction publique du Canada* et aux autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de l'École soient au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques et les porter à un niveau raisonnable, et il est fondé sur un processus continu qui vise à cerner les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés qui y sont associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

L'École fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilise les résultats de ces audits dans le but d'adhérer à la Politique sur le contrôle interne du Conseil du Trésor.

Un audit des contrôles de base a été effectué en 2014-2015 par le Bureau du contrôleur général du Canada (BCG). Le [Rapport d'audit](#) et le [Plan d'action de la direction](#) qui y donne suite sont affichés sur le site Web de l'École.

Les états financiers de l'École n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Version originale signée par :

Wilma Vreeswijk
Sous-ministre/présidente

Elizabeth Tromp
Vice-présidente, Direction générale des services intégrés
et dirigeante principale des finances

Le 15 août 2016
Ottawa (Canada)

Le 10 août 2016
Ottawa (Canada)

État de la situation financière (non audité)

Au 31 mars (en milliers de dollars)	2016	2015
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	12 484	11 060
Indemnités de vacances et de congés compensatoires	2 546	2 678
Avantages sociaux futurs (note 5)	3 757	3 989
Autres passifs	1	5
Total des passifs	18 788	17 732
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	12 281	9 657
Débiteurs et avances (note 6)	971	1 160
Total des actifs financiers	13 252	10 817
Dette nette ministérielle	5 536	6 915
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	58	673
Immobilisations corporelles (note 7)	5 129	3 224
Total des actifs non financiers	5 187	3 897
Situation financière nette ministérielle	(349)	(3 018)

Obligations contractuelles (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Version originale signée par :

Wilma Vreeswijk
Sous-ministre/présidente

Elizabeth Tromp
Vice-présidente, Direction générale des services intégrés
et dirigeante principale des finances

Le 15 août 2016
Ottawa (Canada)

Le 10 août 2016
Ottawa (Canada)

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle
(non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)	Résultats prévus		
	2016	2016	2015
Charges			
Services d'apprentissage	71 333	66 475	70 763
Services internes	27 585	37 291	30 255
Total des charges	98 918	103 766	101 018
Revenus			
Vente de biens et services	11 283	11 719	31 477
Autres revenus	-	4	5
Total des revenus	11 283	11 723	31 482
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	87 635	92 043	69 536
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		77 690	52 428
Variations des montants à recevoir du Trésor		2 624	3 983
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)		14 434	13 784
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages (note 10)		(19)	(1 756)
Transfert d'immobilisations corporelles entre ministères		(17)	-
Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(2 669)	1 097
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		(3 018)	(1 921)
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		(349)	(3 018)

Information sectorielle (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)	2016	2015
Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(2 669)	1 097
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 843	2 486
Amortissement des immobilisations corporelles	(914)	(2 036)
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles, incluant les ajustements	(7)	(12)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	(10)
Transfert entre ministères	(17)	-
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	1 905	428
Variation due aux charges payées d'avance	(615)	298
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	(1 379)	1 823
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	6 915	5 092
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	5 536	6 915

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)	2016	2015
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	92 043	69 536
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 7)	(914)	(2 036)
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(7)	(12)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(14 434)	(13 784)
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages (note 10)	19	1 756
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances comptables	(189)	(27)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(615)	298
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	(1 424)	(4 233)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et de congés compensatoires	132	(49)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	232	(1 527)
Diminution (augmentation) des autres passifs	4	30
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	74 847	49 952
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 7)	2 843	2 486
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	(10)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	2 843	2 476
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	77 690	52 428

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Le 1^{er} avril 2004, des modifications à la *Loi sur le Centre canadien de gestion* ont été adoptées et l'organisation a reçu le nouveau nom d'École de la fonction publique du Canada (l'École). En vertu de la loi modifiée, maintenant intitulée *Loi sur l'École de la fonction publique du Canada*, l'École poursuit le mandat de l'ancienne organisation en tant qu'établissement public, selon un mandat élargi. L'École relève du président du Conseil du Trésor.

L'École vise un seul résultat stratégique : « Les fonctionnaires ont les connaissances communes et les compétences en leadership et en gestion dont ils ont besoin pour exercer leurs responsabilités envers les Canadiens ». Un programme contribue à l'atteinte de ce résultat stratégique: Services d'apprentissage.

L'École a été créée pour faire en sorte que tous les fonctionnaires fédéraux aient les compétences et les connaissances communes pour servir la population canadienne de la manière la plus efficiente et la plus efficace possible. À cette fin, l'École offre un programme de cours substantiel, axé sur les compétences et les connaissances clés qu'exige une fonction publique dynamique en constante évolution qui doit sans cesse s'adapter aux besoins des intervenants et des citoyens.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

L'École est financée principalement par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à l'École ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'État de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectif intégré au *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016*. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016*.

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

L'École effectue ses opérations au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'École est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'École sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération touche les autorisations de l'École et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que l'École a le droit de prélever sur le Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

(e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

- ✓ Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement, à leur coût estimatif.

(f) Avantages sociaux futurs

- ✓ **Prestations de retraite :** Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime administré par le gouvernement du Canada pour le compte de plusieurs employeurs. Les cotisations de l'École au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont versées et elles représentent l'obligation totale de l'École à l'égard du régime. La responsabilité de l'École relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, lequel est le répondant du régime.
- ✓ **Indemnités de départ :** Certains employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le montant de ces indemnités augmente à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(g) Débiteurs et avances

Les débiteurs et avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

(h) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. L'École n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative du bien, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Machinerie et équipement	5-10 ans
Autre équipement (y compris les meubles)	5-12 ans
Matériel informatique	3-5 ans
Logiciels (y compris les logiciels développés)	3-5 ans
Véhicules automobiles	4 ans
Améliorations locatives	2-10 ans

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

(i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont la provision pour créances douteuses, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que des ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

L'École reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent ou pendant l'exercice en cours, ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats nets des activités de fonctionnement de l'École pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés en vertu du financement octroyé par le gouvernement ou de la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

(en milliers de dollars)	2016	2015
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	92 043	69 536
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations:		
Revenus	11 723	31 482
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(14 434)	(13 784)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	232	(1 527)
Amortissement des immobilisations corporelles	(914)	(2 036)
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(7)	(12)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	228	143
Diminution (augmentation) pour indemnités de vacances et de congés compensatoires	132	(49)
Autres	902	216
Total des ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(2 138)	14 433
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations:		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 7)	2 843	2 486
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages (note 10)	19	1 756
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(615)	298
Total des ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	2 247	4 540
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	92 152	88 509

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2016	2015
Autorisations fournies		
Crédit 1 – Dépenses du programme	55 790	42 349
Moins		
Autorisations périmées	(4 967)	(4 416)
Total des autorisations utilisées	50 823	37 933
Autorisations législatives		
Dépense des revenus en vertu du paragraphe 18(2) de la <i>Loi sur l'École de la fonction publique du Canada</i>	32 849	42 278
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 480	8 280
Dépense des produits de la vente des biens de surplus de la Couronne	-	18
Total des autorisations législatives utilisées	41 329	50 576
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	92 152	88 509

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous donne les détails des crédoiteurs et des charges à payer de l'École :

(en milliers de dollars)	2016	2015
Crédoiteurs – autres ministères et organismes	6 409	4 053
Crédoiteurs – parties externes	2 229	2 593
Total des crédoiteurs	8 638	6 646
Charges à payer	3 846	4 414
Total des crédoiteurs et charges à payer	12 484	11 060

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés de l'École participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans, au taux de 2 p. 100 par année de service ouvrant droit à pension, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada, et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que l'École versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre de provisions liées au Plan d'action économique du Canada 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Le groupe 1 réunit les cotisants membres du régime au 31 décembre 2012, et le groupe 2 réunit ceux qui ont joint le régime à partir du 1^{er} janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct.

En 2015-16, les charges s'élèvent à 5,8 millions de dollars (5,7 millions de dollars en 2014-2015). Pour ce qui est des membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,25 fois (1,41 fois pour 2014-2015) les cotisations des employés et, pour ce qui est des membres du groupe 2, à environ 1,24 fois (1,39 fois en 2014-2015) les cotisations des employés.

La responsabilité de l'École relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, lequel est le répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

L'École verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et des changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2011-2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité de recevoir immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées jusqu'alors ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation relative aux indemnités de départ courues. L'information sur les indemnités de départ, au 31 mars, est la suivante :

(en milliers de dollars)	2016	2015
Obligation au titre des prestations constituées – début de l'exercice	3 989	2 462
Charge pour l'exercice	1 009	2 323
Prestations versées pendant l'exercice	(1 241)	(796)
Obligation au titre des prestations constituées – fin de l'exercice	3 757	3 989

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de l'École :

(en milliers de dollars)	2016	2015
Débiteurs – autres ministères et organismes	774	703
Débiteurs – parties externes	248	504
Avances aux employés	8	11
Sous-total	1 030	1 218
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(59)	(58)
Débiteurs et avances	971	1 160

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

7. Immobilisations corporelles

Catégorie d'immobilisations	(en milliers de dollars)											
	Coût					Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2016	2015
Machinerie et équipement	1 896	1 125	51	(570)	2 502	1 065	190	-	(567)	688	1 814	831
Autre équipement (y compris les meubles)	174	-	-	(29)	145	105	15	-	(26)	94	51	69
Matériel informatique	344	198	-	(36)	506	213	67	-	(35)	245	261	131
Logiciels (y compris les logiciels développés)	9 641	-	902	-	10 543	8 412	460	-	-	8 872	1 671	1 229
Véhicules automobiles	26	-	(26)	-	-	7	2	(9)	-	-	-	19
Améliorations locatives	1 620	-	346	-	1 966	675	180	-	-	855	1 111	945
Immobilisations en construction	-	1 520	(1 299)	-	221	-	-	-	-	-	221	-
Total	13 701	2 843	(26)	(635)	15 883	10 477	914	(9)	(628)	10 754	5 129	3 224

Les ajustements représentent les immobilisations en construction de 1 299 000 \$ qui ont été transférées à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif.

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de l'École peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels l'École sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	Contrats de location- exploitation
2017	1 133
2018	74
2019	74
2020	-
2021 et exercices ultérieurs	-
Total des obligations contractuelles	1 281

9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'École est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'École conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, l'École a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relativement aux locaux et aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle de l'École :

(en milliers de dollars)	2016	2015
Installations	9 467	9 307
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	4 967	4 477
Total des services communs fournis gratuitement par d'autres ministères	14 434	13 784

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paie et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, n'est pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle de l'École.

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Opérations entre apparentés (suite)

(b) Autres transactions entre apparentés

(en milliers de dollars)	2016	2015
Charges – autres ministères et organismes	27 572	24 119
Revenus – autres ministères et organismes	11 397	30 498

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

10. Transferts des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages

Le gouvernement du Canada a mis en œuvre les paiements de salaires en arrérages en 2014-2015. Par conséquent, un paiement ponctuel a été versé aux employés et sera recouvré des employés à l'avenir. La transition vers les paiements de salaires en arrérages s'inscrit dans l'initiative de transformation qui remplace le système de paie et permet également de simplifier et de moderniser les processus de paie. Ce changement apporté au système de paie n'a pas eu d'incidence sur les charges du Ministère. Avant la fin de l'exercice 2014-2015, ces paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages ont été transférés à un compte central administré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, qui est responsable de l'administration du système de paie du gouvernement.

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'Architecture d'alignement des programmes de l'École. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables que celles décrites à la note 2. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les programmes principaux, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque secteur pour la période :

(en milliers de dollars)	Services d'apprentissage	Services internes	2016	2015
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux des employés	46 640	22 968	69 608	68 042
Services professionnels et spéciaux	6 551	8 137	14 688	14 230
Location des locaux et de l'équipement	8 042	4 095	12 137	10 998
Transports et télécommunications	2 617	262	2 879	1 624
Services publics, fournitures et approvisionnement	223	211	434	451
Petits équipements et pièces	583	619	1 202	2 159
Imprimerie et édition	507	194	701	781
Amortissement d'immobilisations corporelles	278	636	914	2 036
Réparation et entretien	416	160	576	675
Autres charges de fonctionnement	616	4	620	10
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	2	5	7	12
Total des charges	66 475	37 291	103 766	101 018
Revenus				
Vente de biens et services	11 719	-	11 719	31 477
Autres revenus	4	-	4	5
Total des revenus	11 723	-	11 723	31 482
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	54 752	37 291	92 043	69 536

12. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.